

FOIRE DE QU'ARA BARA

Dimanche 7 septembre 2025 - MONTMÉLIAN
(Clôture des inscriptions : 9 août 2025)

Demande d'emplacement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Boite Postale :

Code Postal : Ville :

Tél fixe : Tél portable (obligatoire) :

Mail :

Activité :

Emplacement(s) attribué(s) en 2024 :

Emplacement(s) souhaité(s) en 2025 (Pour conserver votre emplacement de l'année antérieure, la fiche d'inscription doit être renvoyée **avant le 5 juillet 2025**).

- Nombre d'emplacement(s) par multiple de 3 ml :
- Profondeur des emplacements environ 3 m.

Aucun emplacement ne dispose de raccordement électrique et de point d'eau. Les groupes électrogènes ne sont pas autorisés.

Paiement du droit de place le 7 septembre à votre arrivée (Ne pas joindre de règlement avec le formulaire d'inscription.)

10,00 € par emplacement de 3 ml environ à régler :

- soit en **espèces** (prévoir l'appoint),
- soit par **chèque libellé à l'ordre du Trésor Public**, le jour de la Foire, préalablement à l'installation (entre 6 h 00 et 8 h 00) aux points d'accueil prévus à cet effet.
- **PAS DE REGLEMENT CB**

Joindre obligatoirement à votre demande d'emplacement les copies recto verso de :

- votre carte professionnelle en cours de validité
- votre carte d'Assurance Responsabilité Civile en cours de validité

Date :

Signature :